

La minorité Arbëreshë de Calabre : aspects démographiques et sociaux

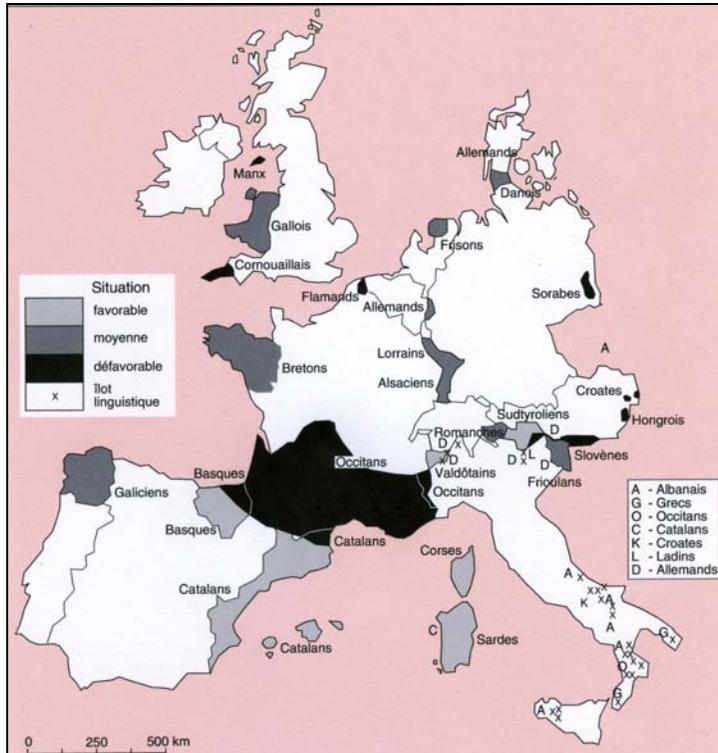
Giuseppe DE BARTOLO, Manuela STRANGES*

Département d'Économie et Statistique, Université de Calabre, Italie

1. Introduction

L'étude démographique des minorités ethniques ou linguistiques est un domaine de recherche qui n'a attiré que récemment l'attention des démographes européens, bien que le vieux continent comprenne une riche variété de populations caractérisées par des différences ethniques et linguistiques, comme on peut le voir à partir de la carte suivante où sont relevées les différentes zones considérées comme ayant une minorité ethnolinguistique avec l'indication des chances de survie de la langue parlée (Pailhé, 1997).

FIGURE 1 : MINORITÉS ETHNOLINGUISTIQUES EN EUROPE



Source : Pailhé, 1997

Pour ce qui concerne les démographes italiens, il s'agit en réalité d'un intérêt renouvelé: nous rappelons à ce propos l'enquête menée par le « Comitato Italiano per lo Studio dei Problemi della Popolazione » - (CISP) [Comité Italien pour l'étude des Problèmes de la population] en 1937, auprès des populations albanophones de Carfizzi, S. Nicola dell'Alto et

Caraffa en Calabre. Dans cette enquête, conduite sous la direction du démographe italien Corrado Gini, on avait prévu deux fiches de relèvement : la première à caractère démographique qui concernait la composition familiale et une deuxième à caractère médical.¹

Les études démographiques des minorités ethniques, par contre, ont aux États Unis et au Canada une longue tradition, plus spécifiquement pour ce qui concerne les groupes raciaux et les diverses populations immigrées dans ces pays. Au Canada surtout la population francophone du Québec a constitué l'objet d'importantes analyses démographiques, et c'est justement aux démographes canadiens que nous sommes redevables du terme « démolinguistique » (« demolinguistics » en anglais, « demolinguistica » en italien), c'est-à-dire approche démographique de l'étude des minorités linguistiques, approche que nous tâcherons ici d'appliquer à la minorité albanophone italienne².

Les minorités peuvent être essentiellement subdivisées en trois catégories : a) les soit-disant « immigrants » (qui sont en général caractérisés par leur naissance dans un pays différent de celui où ils résident) ; b) les peuples autochtones (par exemple, les Indiens d'Amérique, les autochtones australiens) ; c) les minorités territoriales ou régionales, c'est-à-dire celles qui ont une langue différente de la langue du pays, ou alors les individus qui se caractérisent par la couleur de leur peau, ou bien aussi par la religion ; des populations installées dans la région depuis longtemps, qui constituent souvent la majorité, formées en général de citoyens du pays dans lequel elles résident. À cette dernière catégorie appartiennent, par exemple, les minorités albanaise, grecque et allemande qui se trouvent sur le territoire italien, qui, se distinguant par leur langue, constituent des exemples de « minorités linguistiques ».

L'approche démolinguistique que nous essaierons ici d'utiliser se base sur la supposition que les groupes linguistiques peuvent être considérés comme de véritables « sous populations » (« quasi-population » en anglais, « sotto-popolazioni » en italien), c'est-à-dire des groupes ayant tous les traits démographiques qui distinguent les populations ordinaires, avec l'adjonction de la langue qui détermine l'appartenance au groupe. Il est utile de préciser que, même si dans un sens large toutes les parties d'une population pourraient être définies comme des sous populations (tels seraient alors les effectifs d'une population se distinguant par groupes d'âge, par catégories socioprofessionnelles, par région, etc.), sont considérées telles dans un sens plus propre seuls les groupes ayant un ou plusieurs caractères « durables » (culturel, ethnique, linguistique) qui les différencient du restant de la population : des groupes constitués par des individus qui sont unis par un sentiment « commun » d'appartenance au

* Les paragraphes 1, 2, 3 et 4 de ce texte sont imputables à Giuseppe De Bartolo, les paragraphes 5, 6 et l'appendice à Manuela Stranges. La conclusion est commune.

¹ Il n'est pas dépourvu d'intérêt - étant donné le temps écoulé depuis cette enquête et que les résultats définitifs ne furent jamais publiés, si ce n'est que les premiers résultats qui sont parus dans un article de Nora Federici (1955) - de décrire ici les caractères qui furent l'objet du relèvement. Dans la fiche démographique sont présentes des informations sur l'ethnie, l'habitation (usage de l'habitation, genre et condition du bâtiment, son état hygiénique et sanitaire), informations sur le chef de famille (caractéristiques anthropométriques, niveau social, situation économique de la famille), informations sur l'ascendance du chef de famille et sur sa femme, renseignements sur les frères et sur les sœurs des époux. Dans la deuxième partie, la fiche contient des renseignements sur le chef de famille, sur sa femme, sur les enfants vivants et pré-morts et de même sur les autres membres et cohabitants du ménage (lieu et date de naissance, genre de l'accouchement, allaitement, état civil, âge à la première menstruation et à la ménopause, situation professionnelle, niveau d'instruction, migrations, langue parlée, religion, état sanitaire, mort éventuelle et sa cause). Dans la troisième section, enfin, la fiche prévoit une partie dans laquelle quelques données spécifiques et des impressions de l'enquêteur sur les relations sociales interfamiliales, furent recueillies. Le fiche médicale, remplie pour chaque sujet, recueillait des informations qui permettent de reconstituer la généalogie (pour les femmes une minutieuse série d'informations concernant les accouchements), l'éventuelle présence de maladies, les conditions générales de santé de l'individu, et d'analyser les caractéristiques anthropométriques de l'enquêté. Enfin, la fiche terminait avec une appréciation globale récapitulative du médecin enquêteur.

² Sur les problèmes et les perspectives de ce secteur d'étude, voir de Vries (1987).

groupe, sentiment qu'ils perçoivent eux-mêmes, mais qui est aussi reconnu à l'extérieur (Festy, 1983). D'une façon plus spécifique, on distingue les sous populations du point de vue démographique par le fait que, alors que dans une population ordinaire les seules entrées et sorties sont les naissances, les morts et les migrations, dans les sous populations il y a d'autres éléments qui en modifient la consistance: par exemple, dans les sous populations linguistiques, les entrées et les sorties dépendent aussi des variations du nombre de ceux qui parlent une langue déterminée³.

2. Les minorités ethniques italiennes : problèmes et caractères démographiques généraux

La géographie ethnique italienne est en train de devenir, depuis ces dernières années, de plus en plus articulée, après l'installation stable dans notre pays, à partir des années 70 du siècle passé, d'immigrés provenant du Tiers Monde et, dans une époque plus récente, à la suite de l'immigration provenant des pays de l'Est européen (Caritas 2007). Compte tenu de cette nouvelle réalité, les minorités ethniques italiennes, par rapport à l'époque de l'installation, peuvent être subdivisées en: minorités d'installation récente ; minorités d'installation ancienne ou très ancienne. Ces dernières, que nous indiquerons ici comme « minorités traditionnelles » ont subi, durant les siècles, des processus d'assimilation plus ou moins intenses, diminuant progressivement en nombre, mais gardant plus que tout autre trait celui de la langue; nous pouvons donc parler à leur propos, plus proprement, de minorités linguistiques.

Actuellement il est possible de repérer, sur le territoire de la république italienne, vingt et une minorités ethnolinguistiques (Rosina 2007, p. 81 ; Bruni 2005)⁴ dont les plus importantes ont été indiquées en Figure 1. Elles peuvent être classifiées en: minorités de frontière, c'est-à-dire celles qui parlent une langue d'un État à la frontière (groupe allemand du Haut Adige, slaves du Frioul, français de la Vallée d'Aoste), minorités qui occupent une zone assez étendue du Nord de l'Italie; groupes linguistiques minoritaires qui vivent à l'intérieur du territoire par suite d'émigration et de diasporas (par exemple, les albanais du Midi de l'Italie, les juifs, les serbo-croates, les occitans, les catalans de Sardaigne, les tziganes) dont certaines représentent les soit-disant groupes résiduels de populations jadis majoritaires et qui constituent de véritables îles linguistiques: par exemple les albanais (appelés aussi « arbèreshè »), les grecs, les catalans (Chiassino et Papa 1988, pp. 195-202 ; Cortese 1988, pp. 13-46 ; Pahor 1980).

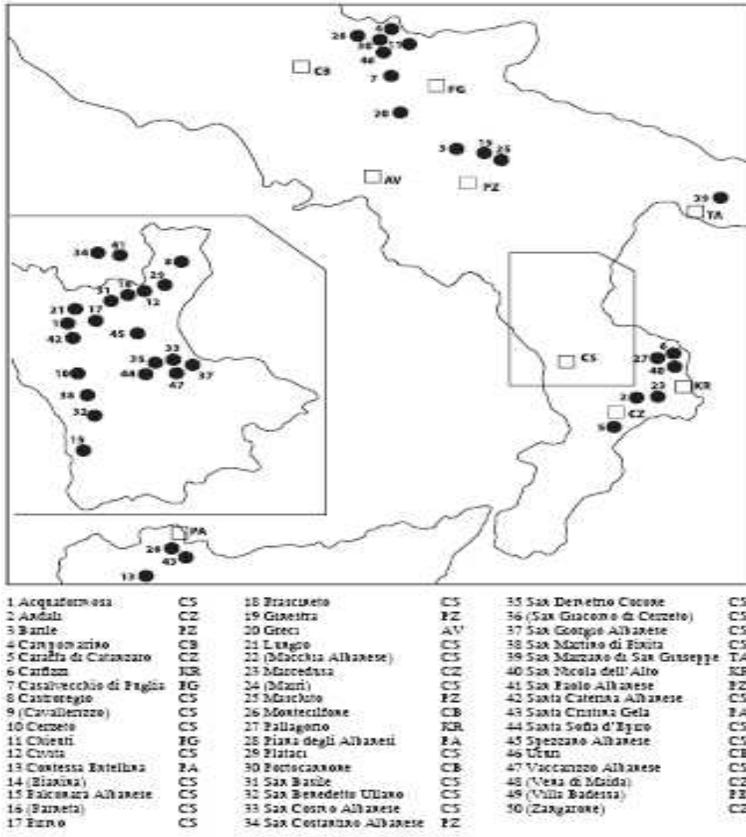
Durant ces dernières années, les minorités ethnolinguistiques italiennes ont avancé toute une série de revendications à caractère social et économique tendant à la redécouverte et à la revalorisation de leurs diversités, revendications qui se sont concrétisées, dans la seconde période d'après-guerre, en un véritable mouvement culturel, afin de donner un corpus politique et juridique à leurs réalités et à leurs idéaux, dans la tentative de freiner le processus d'intégration et d'assimilation, qui - dans certains cas, comme par exemple pour les grecophones - est désormais dans une phase très avancée. Un témoignage de ces efforts est dans la prolifération de ligues et associations et cercles culturels, constitués à partir des

³ Une claire synthèse des problèmes concernant les déplacements dans les sous populations est disponible chez Musham (1983).

⁴ Voici la liste des minorités ethnolinguistiques présents en Italie: Albanais, Carinthiens, Carnici, Catalans, Cimbres, Cours, Croates, Juifs de Rome, Francs de Provence, Frioulans, Gaulois, Gaulois romances du Midi de l'Italie, Grecs, Ladins, Mòcheni, Occitans, Slovènes, Tabarchini, Tyroliens, Walzer, « Zingari », qui comptent environ deux millions d'habitants : voir Bruni P. (édité par), *Etnie, Popoli e civiltà tra culture e tradizioni*, Ministero per i Beni culturali/Comitato minoranza Etnico-Linguistiche in Italia, Roma, 2005. Pour ce qui concerne plus précisément les aspects démographiques de la minorité juive, qui compte en Italie 30-35 mille unités, voir par exemple Della Pergola (1983).

années 70 avec la finalité de faire sortir la question de son milieu local pour la projeter dans une dimension nationale et européenne.⁵

FIGURE 2 : DISTRIBUTION TERRITORIALE DES MINORITÉS ARBËRESHË EN ITALIE



Source : Tagarelli 2005

En Italie, la tutelle des minorités, établie par la Constitution (art. 6 : « la République garde avec des normes spécifiques les minorités linguistiques ») avant l'année 1999, a trouvé application seulement dans certaines régions ayant un statut spécial, Vallée d'Aoste, Trentin Haut-Adige, Frioul Vénétie Julienne, régions qui par leur position de frontière, ont une remarquable importance politique. Par la loi 482 de 1999, l'État italien a pris conscience de l'existence même d'autres minorités linguistiques historiques, en reconnaissant 12 communautés linguistiques ; et en effet l'art. 2 de cette loi récite : « la République défend la

⁵ En ce qui concerne les albanais, il faut rappeler: Lega Nazionale delle Associazioni Albanesi et arbëreshë in Italia, Roma ; Centro studi albanesi Zjarrri, San Demetrio Corone ; Associazione Culturale Arberia, Milan ; Lega Italiana per la Difesa della Minoranza Albanese, Cosenza (pour une liste plus complète voir : <http://arbitalia.it>). Pour ce qui concerne les grecs, nous rappelons, par exemple, la constitution du Consortium des communes d'origine grecque de la région du Salento, ayant comme but la sauvegarde du patrimoine non seulement linguistique mais aussi historique et culturel, et les diverses associations culturelles présentes dans la zone grecque de la Calabre, comme la « Cumelca » (Comunità tos ellinofono tis Calabria, Communauté des Hellénophones de Calabre), « Calavria », association qui unit les albanais et les grecs de la Calabre. Nous signalons enfin l'UGIM (Union des Grecs de l'Italie Méridionale), née en 1972.

langue et la culture des populations albanaises, catalanes, germaniques, grecques, slovènes et croates, et de celles parlant le français, le franco-provençal, le frioulan, le ladin, l'occitan et le sarde ». Parmi les minorités ethnolinguistiques reconnues et protégées par la loi de 1999, la plus nombreuse est la minorité sarde (1.650.000 personnes) (Tableau 1), alors que la plus exiguë est le serbo-croate, qui survit dans trois villages du Molise et qui compte moins de 2600 personnes.

Mais la tutelle de ces minorités est un processus qui débute à peine : en effet aujourd'hui nous sommes dans l'absence de données officielles mises à jour qui les concernent, données qui ne sont pas disponibles même pour les minorités linguistiques, qui sont sans doute les plus intéressantes du point de vue culturel. Dans le passé il y a eu plusieurs tentatives de recenser la langue parlée. Rappelons qu'à l'occasion du recensement de 1981, il y eut plusieurs tentatives qui n'aboutirent pas, pour faire inclure sur la feuille de recensement quelques demandes concernant la langue parlée, comme cela se faisait, en définitive, lors des recensements qui vont de 1861 à 1921.

Une tentative, faite par le Ministère de l'Instruction Publique, de faire recenser seulement les compétences linguistiques des alloglottes, échoua. Fut également rejetée la demande de la région de la Vallée d'Aoste qui consistait à faire inclure, comme pour la province de Bolzano, une feuille additionnelle qui aurait été distribuée sur tout le territoire (Gambarara, 1980, pp. 49-50). Pour réparer partiellement à cette absence d'informations officielles, chaque communauté, consciente du fait que seulement par la connaissance de leur « être une minorité » il est possible d'obtenir une plus grande audience, continue à stimuler les études et les recherches sur leur présence minoritaire. Cette recherche va justement dans cette direction et plus particulièrement se donne pour but d'étudier les aspects démographiques les plus importants du groupe ethnolinguistique albanais de Calabre, région dans laquelle se trouve la plupart des communes d'origine albanaise d'Italie, afin d'en recueillir les données plus significatives. Dans cette première phase de la recherche, nous aurons recours aux seules informations officielles avec les hypothèses que nous indiquerons par la suite.

TABLEAU 1 : POPULATION ESTIMÉE DES MINORITÉS ETHNOLINGUISTIQUES RECONNUES PAR LA LOI ITALIENNE

Minorités	Population totale estimée
Albanais	100 000
Catalans	18 000
Allemands	300 000
Grecques	20 000
Slovènes	80 000
Croates	2 600
Francophones	11 000
Franco-provençales	90 000
Frioulans	780 000
Ladins Dolomitique	30 000
Occitans	180 000
Sardes	1 650 000
<i>Total</i>	<i>3 261 600</i>

Source : Ministère Italien de l'Intérieur, 1995

3. La sous-population albanophone de Calabre

Même si, au sens large, toutes les divisions d'une population pourraient être définies comme sous populations (ce serait alors le cas pour les effectifs d'une population distincts par groupes d'âge, par catégorie socioprofessionnelle, par région, etc.) on considère, en réalité sous populations tous les groupes ayant un ou plusieurs caractères « durables » (culturels, ethniques, linguistiques) qui les distinguent du reste de la population. Ces groupes sont unis par un « sentiment » commun d'appartenance au groupe, « sentiment » qu'ils ressentent mais qui est aussi reconnu à l'extérieur (Festy 1983, pp. 3-5). La définition précédente convient bien à la communauté ethnolinguistique albanaise de Calabre, à l'intérieur de laquelle les caractères distinctifs précédemment définis sont bien évidents. Les Albanais descendent, selon toute vraisemblance, des Illyriens qui, durant le VI^{ème} siècle av. JC. firent définitivement partie de l'empire Romain. À partir du XV^{ème} siècle, ils prirent le nom d'Arberesh. Leur émigration en Calabre eut lieu à plusieurs reprises, entre la seconde moitié du XV^{ème} siècle et la moitié du XVII^{ème} (Piomalli, 1981). Ils s'éparpillèrent dans le Sud, mais les colonies les plus importantes s'arrêtèrent dans la région calabraise. La plus importante de ces colonies se constitua sur un ensemble de collines au Nord de la province de Cosenza (Piomalli, 1981) (figure 2). En Calabre, les communautés arbëreshë ont conservé une certaine unité territoriale et ont limité le mélange avec les populations italophones: tout ceci a été favorisé par l'usage du rite grec dans les cérémonies religieuses, rite qui utilise uniquement la langue albanaise.

Tenant compte des considérations précédentes, nous avons choisi comme élément d'identification de la communauté albanaise de Calabre la langue, et nous avons exclu de notre analyse toutes ces communes qui, au cours du temps, ont perdu cette caractéristique. Il est bon de rappeler que, durant le recensement de 1861, le relevé de la langue fut direct, c'est à dire qu'il se fit grâce à une fiche, cela étant, ce recensement fournit des tableaux sur les minorités alloglottes et une estimation des différentes masses dialectales italiennes. Lors des recensements de 1901 et de 1911, le recenseur lui-même indiquait quelles étaient les familles qui parlaient une langue autre que l'Italien ou un dialecte. Pendant le recensement de 1921, on revint au système du relevé direct: sur une fiche, jointe à la feuille de famille, il fallait indiquer la langue ou le dialecte d'usage (dont l'albanais). Le régime fasciste abolit la demande concernant les dialectes et, depuis lors, elle n'a plus été incluse. De cette situation découle l'absence de données officielles, après le second après-guerre, sur la consistance des albanophones.

Une indication précieuse à ce propos nous vient de Rother (1968, pp. 1-20). Les données qu'il nous fournit se réfèrent à l'année 1966 et il les compare avec les données officielles de 1921 (Tableau 2). Comme l'on peut observer, les pourcentages d'albanophonie varient aussi bien dans le temps, que d'un centre à l'autre. Dans certaines communes le pourcentage est très bas (voir par exemple Marcedusa), pour d'autres il n'y a aucune information précise, comme pour Vena et Zangarona, parce qu'il s'agit de hameaux appartenant à des communes non albanophones.

Sur la base de la priorité linguistique, nous aurions donc dû effectuer des exclusions. Malgré cela, nous avons choisi d'inclure dans notre étude tous les centres cités ci-dessus, adoptant ainsi le critère de la présence plutôt que celui de la priorité de la langue albanaise comme caractère distinctif. Notre choix s'appuie sur le fait que les communes que nous considérons sont toutes reconnues d'origine albanaise, et certaines d'entre elles conservent encore le rite grec. Nous avons exclu Vena et Zangarona car ce sont des hameaux de communes non albanophones, respectivement Maida et Nicastro, pour ceux-ci, nous n'avons aucune information distincte. De cette étude sont également absents le centre comme Cervicati, Mongrassano, Rota Greca, S. Lorenzo del Vallo, qui ont perdu aussi bien la langue que le rite grec (Laviola 1986).

TABLEAU 2 : POURCENTAGES DES ALBANOPHONES SUR LA POPULATION RÉSIDENTE DANS LES COMMUNES ALBANAISES DE CALABRE EN 1921 ET EN 1966

Communes	Année	Année	Communes	Année	Année
Province de Cosenza	1921	1966	Province de Catanzaro	1921	1966
Acquaformosa	98,7	90,3	Andali	62,8	23,2
Castroregio	99,3	100,0	Caraffa	100,0	90,6
Cerzeto	100,0	95,1	Carfizzi	-	98,0
Civita	87,5	54,9	Marcedusa	27,1	7,5
Falconara Albanese	61,3	89,9	Pallagorio	84,0	100,0
Firmo	74,6	90,9	S.Nicola dell'Alto	100,0	88,0
Frascineto	99,2	93,3	Vena	-	-
Lungro	86,0	98,8	Zangarona	-	-
Plataci	94,0	97,1	Total de la Province	80,6*	90,5 *
S.Basile	100,0	96,3			
S.Cosmo Albanese	94,7	93,7			
S.Benedetto Ullano	94,9	85,9			
S, Demetrio Corone	72,5	78,1			
S.Giorgio Albanese	67,6	58,8			
S.Martino di Finita	64,7	42,6			
S.Caterina Albanese	-	21,5			
S.Sofia d'Epiro	78,9	89,6			
Spezzano Albanese	78,7	-			
Vaccarizzo Albanese	66,2	95,0			
Total de la Province	83,7*	82,6*			

Source : Rother, 1968 (* notre estimation sur la base des données de Rother, 1968)

4. Évolution passée de la minorité albanophone de Calabre

Au recensement de 2001 la population résidente, qui habitait les communes arbëreshë de Calabre s'élevait à 45 464 habitants alors que la population présente était de 43 030. Ces chiffres sont le résultat final d'une évolution toute particulière de la population albanophone de Calabre. En effet, tandis que dans la région toute entière la population a augmenté un peu plus de 70% entre le recensement de 1861 et celui de 2001, la population albanophone de Calabre, dans la même période, s'est réduite de 5,7% si l'on considère la population présente et de 1,1% si l'on considère la population résidente (Tableau 3)⁶.

⁶ La population italienne, au contraire, a augmenté de plus de 150 % durant la même période.

TABLEAU 3 : POPULATION ALBAISE DE CALABRE PRÉSENTE ET RÉSIDENTE AUX RECENSEMENTS

Recensement	Population présente			Population résidente		
	Province Cosenza	Province Catanzaro	Total	Province Cosenza	Province Catanzaro	Total
1861	40 038	5 594	45 632	40 311	5 647	45 958
1871	43 124	6 191	49 315	43 825	6 267	50 092
1881	39 591	6 927	46 518	44 524	6 814	51 338
1901	40 249	7 886	48 135	44 393	8 440	52 833
1911	39 212	7 884	47 096	42 912	8 740	51 652
1921	38 627	7 037	46 464	41 640	8 471	50 111
1931	42 491	9 251	51 742	43 905	9 525	53 430
1936	44 909	9 845	54 754	46 386	10 057	56 443
1951	49 922	11 657	61 579	51 504	11 856	63 360
1961	43 939	11 027	54 966	47 787	12 033	59 820
1971	39 260	9 000	40 340	42 024	10 675	53 499
1981	39 621	8 452	48 073	42 305	9 332	51 637
1991	-	-	-	42 084	8 701	50 785
2001	36 446	6 584	43 030	38 270	7 194	45 464

Source : notre élaboration sur données Istat, Recensement de la population, divers années

L'examen de l'évolution de la population dans son ensemble sera fait sur la population présente étant donné qu'elle est celle qui reflète le mieux les mutations sociales et économiques. La population arbëreshë de Calabre a connu une période de croissance tout de suite après l'Unité Italienne. À cette période en succède une autre, durant laquelle la population diminue de façon contenue jusqu'en 1921 ; en effet, le taux moyen annuel de croissance est négatif dans la décennie 1871-1881 et de 1901 jusqu'à 1921 (Tableau 4). Ce type d'évolution démographique n'est pas l'apanage de la population arbëreshë, en effet, le phénomène de la réduction de la population après l'unification italienne a intéressé de nombreuses communes calabraises et est même présent et plutôt répandu déjà en 1861 : à cette époque, en effet, plus de 50% des communes de la région, dont 65% appartenant à la province de Cosenza, avaient connu le dépeuplement. Ce phénomène s'arrêta vers 1921 et fut, comme nous le verrons ensuite, d'une entité très nettement inférieure à celui qui touchera les populations « arbëreshë » durant le second après-guerre. Il concerne de toute façon presque toutes les communes albanaises (Nobile 1977, p. 199). Cette évolution de la crise démographique est commune à toutes les zones dépeuplées de la région : en effet, 81% des communes dépeuplées pendant les vingt premières années de l'Unité montre une reprise à partir de 1881, reprise qui concerne 72% des communes de la province de Cosenza, 89% des communes de la province de Catanzaro et 87% de celles de la province de Reggio de Calabre (Nobile, 1977, p. 199).

TABLEAU 4 : TAUX ANNUELS MOYENS D'ACCROISSEMENT GÉOMÉTRIQUE (POUR 1000) DE LA POPULATION ALBANAISE DE CALABRE

Périodes intercensitaires	Population présente			Population résidente		
	Province Cosenza	Province Catanzaro	Total	Province Cosenza	Province Catanzaro	Total
1861-1871	7,4	10,2	7,8	8,4	10,5	8,7
1871-1881	-8,5	11,2	-5,8	1,6	8,4	2,5
1881-1901	0,8	6,5	1,7	-0,1	10,7	1,4
1901-1911	-2,6	0,0	-2,2	-3,4	3,5	-2,3
1911-1921	-1,5	0,6	-1,4	-3,0	-3,1	-3,0
1921-1931	9,6	16,7	10,8	5,3	11,8	6,4
1931-1936	11,1	12,5	11,4	11,0	10,9	11,0
1936-1951	7,0	11,3	7,9	7,0	11,0	7,7
1951-1961	-12,7	-5,5	-11,3	-7,5	1,5	-5,7
1961-1971	-11,2	-19,2	-12,8	-10,9	-11,9	-11,1
1971-1981	0,9	-7,1	-0,6	-1,2	-13,4	-3,7
1981-1991	-	-	-	-0,52	-7,0	-1,7
1991-2001	-	-	-	-9,46	-18,8	-11,0

Source : notre élaboration sur données Istat, Recensement de la population, divers années

Parmi les causes plus générales de l'exode de cette période, rappelons la suppression des douanes internes, (qui eut d'importantes conséquences pour l'agriculture, l'industrie et l'artisanat méridionaux et la rupture en 1888 des rapports commerciaux entre la France et l'Italie (Sereni 1968 ; Izzo 1965 ; Sorì 1979). Que les valeurs négatives de la croissance de la population que l'on a observé soient à attribuer à l'émigration, on peut le déduire aisément du fait que la communauté albanaise enregistre toujours des accroissements positifs naturels, qui ne sont, malgré tout, pas très différents de ceux enregistrés dans les trois provinces calabraises et dans toute la région (De Bartolo 1988, tableau 4, p. 183). Entre 1861 et 1891, la population albanaise aurait dû augmenter, en se basant sur le seul mouvement naturel, au taux annuel de 10,5% ; en réalité, le taux annuel d'accroissement total a été de 1,3% dans la période 1861-1901 et à peine 1% dans la période 1861-1881. Cette première crise démographique cessa en 1921, principalement à cause des restrictions imposées par les États-Unis qui, avec l'introduction des « quota » réduisirent énergiquement l'entrée des étrangers ; à cela doit s'ajouter le changement de politique économique et des rapports de classes opérés par le fascisme : « l'émigration à l'étranger n'était plus une variable de première importance et pouvait donc être découragée » (Sorì 1979, p. 430). Les conséquences de ce changement font ainsi prévaloir, dans la dynamique de la population albanaise, la composante naturelle sur la composante migratoire, par conséquent, la population arbëreshë de Calabre augmenta sensiblement : à la fin de la seconde guerre mondiale, plus précisément en 1951, elle avait augmenté de 32% par rapport à 1921 (Tableau 3, population présente).

5. L'évolution démographique de la population albanophone après la Seconde Guerre

Après 1951 commence la deuxième crise démographique, qui fera fort réduire la population albanaise et aura des conséquences notables, comme nous le verrons, sur sa structure par âge. Les causes de cette seconde crise, qui se vérifie en concomitance avec la conclusion du processus de transition démographique, peuvent être attribuées de nouveau à l'émigration qui, après la Seconde Guerre, intéressa toute la région : de 1946 à 1961,

420 525 personnes s'expatrièrent de la Calabre (en moyenne 26 282 personnes par an) c'est à dire 9,5% de tous les expatriés italiens ; dans la même période, au contraire, seulement 93 818 (moyenne annuelle 5 863) rapatrièrent, c'est à dire 5% des rapatriements italiens; avec un solde négatif de 326 707 (Favero et Tassello 1978, Ch. 4). Par rapport aux précédentes vagues migratoires les directrices ont désormais changé : l'Europe est la destinataire de 60% des émigrés. Le phénomène touche tous les centres, transformant ainsi le territoire régional en une grande zone de dépeuplement (Nobile 1982, p. 15). Si l'on considère la période 1951-2001, on peut observer que la population de la région toute entière, malgré l'exode, est restée plus ou moins stable et la population italienne a augmenté de 20%⁷, au contraire la population « arbëreshë » s'est réduite d'environ 30% (Tableau 3).

L'émigration a touché la population albanaise plus que toute autre population de la région et nous pouvons le constater facilement: par exemple, le taux de croissance naturelle moyen de la population albanaise dans l'intervalle 1961- 1971 a été de 11‰ par habitant, tandis que le taux migratoire moyen annuel de la même période, obtenu par la différence entre l'accroissement total et l'accroissement naturel a été, au contraire, de -22,4‰, très nettement plus bas que la valeur de la région entière (-16,9‰), du Midi (-12,4‰) et naturellement de l'Italie (-2,2‰). Pendant les années plus récentes (intervalle intercensitaire 1991-2001) cette minorité se caractérise en ayant les deux taux intercensitaires (TAN e TAM) négatifs (Tableau 5), signe donc qu'au malaise socio-économique qui persiste encore, s'est ajouté le malaise démographique. Les conséquences de ces deux facteurs sur la structure de la population sont bien visibles dans le tableau 6 où on a aussi calculé les indices de vieillissement : en l'espace de cinquante années cet indice est passé de 24,1% en 1951 à 160,8% en 2001. Autres caractéristiques de cette minorité, nous les verrons dans le prochain paragraphe.

TABLEAU 5 : TAUX D'ACCROISSEMENT NATURELS (T.A.N.) ET MIGRATOIRES (T.A.M.)

Territoires	1961-1971		1991-2001	
	T.A.N.	T.A.M.	T.A.N.	T.A.M.
Communes albanaises de Calabre	10,9	-22,4	-2,0	-5,8
Calabre	14,1	-16,9	2,2	-4,2
Mezzogiorno	13,6	-12,4	3,1	-3,0
Italie	8,7	-2,2	-0,3	6,9

Source : notre élaboration sur données Istat, Recensement de la population, divers années

TABLEAU 6 : STRUCTURE RELATIVE DE LA MINORITÉ ALBANAISE DE CALABRE AUX RECENSEMENTS. VALEURS POUR 100

Âges	Recensements					
	1951	1961	1971	1981	1991	2001
0-14	29,1	27,9	26,5	22,0	18,3	14,0
15-44	48,4	44,1	40,0	39,6	41,8	39,8
45-64	15,5	19,7	21,7	23,7	23,3	23,6
65+	7,0	8,3	11,8	14,7	16,6	22,5
Indices de vieillissement (P_{65+}/P_{0-14})x100	24,1	29,3	44,5	66,4	90,3	160,8

Source : notre élaboration sur données Istat, Recensement de la population, divers années

⁷ La population de l'Italie en 1951 était de 47 516 000 habitants, en 2001 de 56 996 000 ; la population de la Calabre aux mêmes dates était de 2 044 000 et de 2 011 000 habitants.

6. Actualité démographique de la population arbëreshë de Calabre

6.1. Effectif de la population et sa distribution spatiale

Après avoir analysé l'évolution historique de la population albanophone résidente en Calabre aux recensements, examinons les données démographiques plus récentes. Actuellement (2007) dans les communes calabraises d'origine albanaise résident 43 551 personnes (Tableau 7), dont 85% dans la seule province de Cosenza, qui compte même le plus grand nombre de communes albanophones (19). Trois sont, par contre, les communes qui retombent dans la province de Catanzaro (7,8% du total des arbëreshë résidents) et autant dans la province de Crotona (7,5%). Il faut considérer que jusqu'à 1992, année de l'institution de deux nouvelles provinces calabraises, Crotona et Vibo Valentia, les trois communes qui aujourd'hui retombent dans le territoire de Crotona appartenaient à la province de Catanzaro. Parmi les communes arbëreshë, la plus peuplée est Spezzano Albanese avec 7 142 habitants, tandis que la plus petite est la commune de Castrolibero, qui compte 417 habitants (Tableau 12 en l'appendice).

TABLEAU 7 : POPULATION ARBËRESHË RÉSIDENTE EN CALABRE PAR PROVINCE EN 2007.
VALEURS ABSOLUES ET %

Province	Population présente	% sur le total régionale	Nombre de communes
Cosenza	36 889	84,7	19
Catanzaro	3 398	7,8	3
Crotona	3 264	7,5	3
Total communes arbëreshë	43 551	100,00	25

Source : notre élaboration sur données Istat, 2007a

6.2. Structure par âge et sexe et vieillissement de la population

À travers la décomposition de la population selon les variables âge et sexe, nous pouvons évaluer la structure démographique au niveau territorial. Au 1^{er} janvier 2007, la population s'avère être ainsi composée : les deux sexes sont presque équivalents, avec 22 144 femmes (50,9 % de la population totale) et 21.407 hommes (49,2%). Le tableau 8 montre la subdivision par âge et sexe de la population arbëreshë résidente dans les trois provinces calabraises. La légère prévalence de population féminine, confirmée aussi par les valeurs du rapport de masculinité totale, peut être interprétée comme une indication du degré de vieillissement de la population arbëreshë de Calabre.

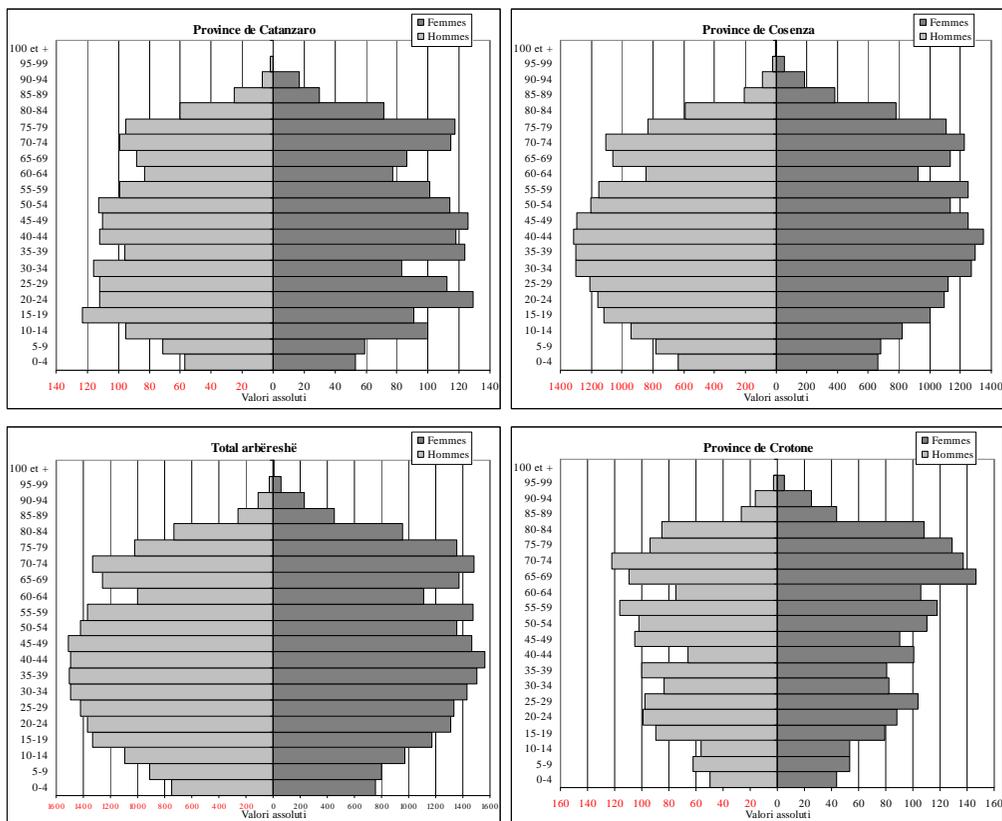
De l'examen du rapport de masculinité totale et, surtout, par l'observation des valeurs de l'âge moyen de la population, il est possible de remarquer que la province de Crotona est l'endroit où le processus de vieillissement démographique est majeur. L'âge moyen des arbëreshë de Crotona (48,4 ans) est presque de cinq ans plus élevé que celui des arbëreshë de la province de Cosenza (43,9) et de Catanzaro (43,6), en dénotant une structure par âge plus vieillie. La répartition de la population par âge et sexe est efficacement représentée à travers les pyramides de population (figure 3). En comparant les profils des pyramides des trois provinces, on remarque le majeur degré de vieillissement de la province de Crotona, dont la pyramide présente la base décidément étroite par rapport à la partie centrale et haute. À remarquer encore dans la pyramide de la population arbëreshë de Crotona des « creux » évidents, en particulier pour les classes d'âge 40-44 et 60-64 ans, vraisemblablement causées par l'intensité de l'exode migratoire du passé.

TABLEAU 8 : STRUCTURE PAR ÂGE ET SEXE ET RAPPORT DE MASCULINITÉ AUX DIFFÉRENTS ÂGES DE LA POPULATION ARBÈRESHÈ DANS LES DIFFÉRENTES PROVINCES ET AU TOTAL EN 2007.

Classes d'âge	Province de Cosenza			Province de Catanzaro			Province de Crotona			Total arbèreshè						
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F				
0-4	639	661	1 300	96,7	57	53	110	107,6	50	44	94	113,6	746	758	1 504	98,4
05-9	781	685	1 466	114,0	71	59	130	120,3	62	53	115	117,0	914	797	1 711	114,7
10-14	943	818	1 761	115,3	95	100	195	95,0	56	53	109	105,7	1 094	971	2 065	112,7
15-19	1 120	1 002	2 122	111,8	123	91	214	135,2	90	79	169	113,9	1 333	1 172	2 505	113,7
20-24	1 158	1 091	2 249	106,1	112	129	241	86,8	99	88	187	112,5	1 369	1 308	2 677	104,7
25-29	1 212	1 118	2 330	108,4	112	112	224	100,0	98	104	202	94,2	1 422	1 334	2 756	106,6
30-34	1 299	1 268	2 567	102,4	116	83	199	139,8	84	82	166	102,4	1 499	1 433	2 932	104,6
35-39	1 305	1 296	2 601	100,7	96	124	220	77,4	100	81	181	123,5	1 501	1 501	3 002	100,0
40-44	1 316	1 345	2 661	97,8	112	118	230	94,9	66	101	167	65,4	1 494	1 564	3 058	95,5
45-49	1 293	1 252	2 545	103,3	110	126	236	87,3	105	90	195	116,7	1 508	1 468	2 976	102,7
50-54	1 204	1 131	2 335	106,5	113	114	227	99,1	102	110	212	92,7	1 419	1 355	2 774	104,7
55-59	1 152	1 232	2 404	92,0	99	101	200	98,0	116	118	234	98,3	1 367	1 471	2 838	92,9
60-64	842	926	1 768	90,9	83	77	160	107,8	75	106	181	70,8	1 000	1 109	2 109	90,2
65-69	1 061	1 135	2 196	93,5	88	86	174	102,3	110	147	257	74,8	1 259	1 368	2 627	92,0
70-74	1 109	1 227	2 336	90,4	99	115	214	86,1	122	137	259	89,1	1 330	1 479	2 809	89,9
75-79	833	1 108	1 941	75,2	95	117	212	81,2	94	129	223	72,9	1 022	1 354	2 376	75,5
80-84	589	779	1 368	75,6	60	71	131	84,5	85	108	193	78,7	734	958	1 692	76,6
85-89	205	380	585	54,0	25	30	55	83,3	27	44	71	61,4	257	454	711	56,6
90-94	85	185	270	46,0	7	17	24	41,2	16	25	41	64,0	108	227	335	47,6
95-99	25	53	78	47,2	2	0	2	-	3	5	8	60,0	30	58	88	51,7
100 et +	1	5	6	-	0	0	0	-	0	0	0	-	1	5	6	20,0
Total	18 172	18 717	36 889	97,1	1 675	1 723	3 398	97,2	1 560	1 704	3 264	91,6	21 407	22 144	43 551	96,7
Age moyen (en années)	42,5	45,3	43,9	-	42,7	44,5	43,6	-	46,6	50,1	48,4	-	42,9	45,6	44,2	-

Source : Notre élaboration sur données Istat, 2007a

FIGURE 3 : PYRAMIDES DE LA POPULATION ARBÈRESHÈ RÉSIDENTE EN CALABRE PAR PROVINCE EN 2007.



Source : notre élaboration sur données Istat, 2007a

En utilisant la structure par classes d'âge de la population, il est possible de calculer des indices de structure (tableau 9) en mesure de nous fournir des informations importantes même de type socio-économique. L'indice de renouvellement de la population montre les valeurs les plus élevées dans la province de Catanzaro, suit Cosenza et finalement, Crotona. Les analyses des indices de vieillesse et de dépendance des personnes âgés confirme le majeur degré de vieillissement de la province de Crotona où les deux indices assument, respectivement, les valeurs suivantes 330,8% et 61,0%, bien au-dessus des valeurs moyennes régionales et nationales. En raison du vieillissement de la population, l'indice de dépendance jeune tend à être, évidemment, assez contenu dans toutes les trois provinces.

TABLEAU 9 : INDICES DE STRUCTURE DE LA POPULATION ARBÈRESHÈ DANS LES PROVINCES CALABRAISES. VALEURS %.

Indices	Province de Cosenza			Province de Catanzaro			Province de Crotona			Total arbèreshè		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
	$I_R = \frac{P_{20-24}}{P_{0-4}} * 100$	137,5	117,8	127,1	134,9	167,5	150,6	132,0	83,0	103,3	136,90	117,9
$I_V = \frac{P_{65+}}{P_{0-14}} * 100$	165,4	225,1	194,0	168,6	205,7	186,7	272,0	396,7	330,8	172,15	233,7	201,6
$I_{spA} = \frac{P_{60-64}}{P_{15-19}} * 100$	95,3	102,3	98,7	92,5	99,4	95,9	98,5	121,0	109,28	95,3	103,3	99,2
$I_{D3} = \frac{P_{0-14} + P_{65+}}{P_{20-64}} * 100$	68,6	75,3	71,9	75,8	75,1	75,4	84,6	93,6	89,22	70,3	76,5	73,4
$I_{D3g} = \frac{P_{0-19}}{P_{20-64}} * 100$	32,3	29,7	31,0	36,3	30,8	33,5	30,5	26,0	28,23	32,5	29,5	31,0
$I_{D4} = \frac{P_{65+}}{P_{20-64}} * 100$	36,3	45,6	40,9	39,5	44,3	41,9	54,1	67,6	60,99	37,7	47,1	42,4

Source : Notre élaboration sur données Istat, 2007a

Le tableau 10 montre une synthèse des données relatives à la dynamique naturelle, migratoire et totale des communes arbëreshë. Aussi bien le solde naturel, que le solde migratoire est négatif dans toutes les trois provinces, en déterminant une réduction de la population dans l'année considérée. Sur la base des données du solde démographique, nous avons pu calculer les quotients bruts natalité, mortalité, immigration et émigration, dont les résultats sont repris dans le tableau 11, qui rendent encore plus évidentes les considérations à peine faites sur la tendance de la dynamique naturelle et migratoire. Dans l'année 2006, la population arbëreshë calabraise a donc manifesté un décroissement égal à $-9,85\%$, en raison d'un taux d'accroissement migratoire de $-4,2\%$ et d'un taux d'accroissement naturel de $-5,6\%$. Le décroissement plus consistant a été enregistré dans la province de Cosenza ($-9,9\%$) en raison d'un taux d'accroissement naturel de $-5,9\%$ et d'un taux d'accroissement migratoire de $-4,0\%$. Il faut souligner que si les communes arbëreshë de la province de Catanzaro ont, dans l'ensemble, la dynamique de la composante démographique naturelle moins négative, par contre la dynamique migratoire est pire avec $-7,3\%$.

TABLEAU 10 : SOLDE DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ARBËRESHË
DANS LES PROVINCES CALABRAISES EN 2006. VALEURS ABSOLUES

	Province de Cosenza			Province de Catanzaro			Province de Crotone			Total arbëreshë		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Population au 1 ^{er} Janvier	18.347	18.910	37.257	1.688	1.743	3.431	1.572	1.722	3.294	21.607	22.375	43.982
Nés	121	124	245	8	9	17	5	13	18	134	146	280
Morts	223	241	464	10	15	25	15	22	37	248	278	526
Solde naturel	-102	-117	-219	-2	-6	-8	-10	-9	-19	-114	-132	-246
Immigrés des autres communes	221	208	429	25	26	51	13	11	24	259	245	504
Immigrés de l'étranger	70	86	156	1	3	4	18	29	47	89	118	207
Autres immigrés	1	1	2	2	0	2	0	0	0	3	1	4
Emigrés vers d'autres communes	338	346	684	38	42	80	26	40	66	402	428	830
Immigrés vers l'étranger	24	23	47	1	1	2	7	5	12	32	29	61
Autres immigrés	3	2	5	0	0	0	0	4	4	3	6	9
Solde migratoire et pour d'autres raisons	-73	-76	-149	-11	-14	-25	-2	-9	-11	-86	-99	-185
Solde total	-175	-193	-368	-13	-20	-33	-12	-18	-30	-200	-231	-431
Population au 31 décembre	18.172	18.717	36.889	1.675	1.723	3.398	1.560	1.704	3.264	21.407	22.144	43.551

Source : Notre élaboration sur données Istat, 2007b

La dynamique de ces deux facteurs naturelle cache toutefois la forte variabilité des différences démographiques à l'intérieur de ces territoires, comme il apparaît clair en regardant les données des taux bruts relatifs à chaque commune, reportées dans l'appendice (tableau 13).

TABLEAU 11 : TAUX BRUTS DE NATALITÉ, DE MORTALITÉ, D'IMMIGRATION ET D'ÉMIGRATION ET TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION ARBÈRESHÈ DANS LES PROVINCES CALABRAISES EN 2006. VALEURS POUR 1000 HABITANTS

Indices	Province de Cosenza	Province de Catanzaro	Province de Crotone	Total arbèreshè
Taux brut de natalité	6,6	5,0	5,5	6,4
Taux brut de mortalité	12,5	7,3	11,3	12,0
Taux d'accroissement naturel	-5,9	-2,3	-5,8	-5,6
Taux brut d'immigration	15,8	16,7	21,7	16,3
Taux brut d'émigration	19,9	24,0	25,0	20,6
Taux d'accroissement migratoire	-4,0	-7,3	-3,4	-4,2
Taux d'accroissement total	-9,9	-9,7	-9,2	-9,9

Source : notre élaboration sur données Istat, 2007b

7. Conclusion

L'étude démographique des minorités ethniques ou linguistiques est un domaine de recherche qui n'a attiré que récemment l'attention des démographes européens, bien que le vieux continent comprenne une riche variété de populations caractérisées par des différences ethniques et linguistiques.

En Italie, la tutelle des minorités, établie par la Constitution (art. 6 : « la République garde avec des normes spécifiques les minorités linguistiques »), avant l'année 1999 a trouvé application seulement dans certaines régions ayant un statut spécial, Vallée d'Aoste, Trentin Haut-Adige, Frioul Vénétie Julienne, régions qui par leur position de frontière, ont une remarquable importance politique. Par la loi 482 de 1999, l'État italien a pris conscience de l'existence même d'autres minorités linguistiques historiques, en reconnaissant 12 communautés linguistiques ; et en effet l'art. 2 de cette loi récite : « la République défend la langue et la culture des populations albanaises, catalanes, germaniques, grecques, slovènes et croates, et de celles parlant le français, le franco-provençal, le frioulan, le ladin, l'occitan et le sarde ». Parmi les minorités ethnolinguistiques reconnues et protégées par la loi de 1999, la plus nombreuse est la minorité sarde (1 650 000 personnes), alors que la plus exiguë est la serbo-croate, qui survit dans trois villages du Molise et qui compte moins de 2600 personnes. Mais la tutelle de ces minorités est un processus qui est encore au début : en effet aujourd'hui nous sommes dans l'absence de données officielles mises à jour qui les concernent, données qui ne sont pas disponibles même pour les minorités linguistiques, qui sont sans doute les plus intéressantes du point de vue culturel.

Pour réparer partiellement à cette absence d'informations officielles, chaque communauté, consciente du fait que seulement par la connaissance de leur « être une minorité » il est possible d'obtenir une plus grande audience, continue à stimuler études et recherches sur leur présence minoritaire.

La présente recherche, en suivant la direction indiquée ci-dessus, a eu le but d'étudier les aspects démographiques les plus importants du groupe ethnolinguistique albanais de Calabre. La recherche s'est basée, du moins dans cette première phase, seulement sur les données officielles et elle a utilisé le critère géographique : ont été considérées toutes les communes où la langue albanaise est encore présente.

Les Albanais descendent, selon toute vraisemblance, des Illyriens qui, durant le VI^{ème} siècle av. JC. firent définitivement partie de l'empire Romain. À partir du XV^{ème} siècle, ils prirent le nom d'Arberesh. Leur émigration en Calabre eut lieu à plusieurs reprises, entre la seconde moitié du XV^{ème} siècle et la moitié du XVII^{ème}. Ils s'éparpillèrent dans le Sud, mais les

colonies les plus importantes s'arrêtèrent dans la région calabraise. La plus importante de ces colonies se constitua sur un ensemble de collines au Nord de la province de Cosenza. En Calabre, les communautés arbëreshë ont conservé une certaine unité territoriale et ont limité le mélange avec les populations italo-phones : tout ceci a été favorisé par l'usage du rite grec dans les cérémonies religieuses, rite qui utilise uniquement la langue albanaise.

Cette communauté a connu pendant le siècle dernier deux crises démographiques. La première s'est vérifiée à cheval entre le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle avec la grande émigration ; toutefois, elle a été en partie absorbée par l'accroissement naturel assez élevé. Parmi les causes plus générales de l'exode de cette période rappelons la suppression des douanes internes, (qui eut d'importantes conséquences pour l'agriculture, l'industrie et l'artisanat méridionaux) et la rupture en 1888 des rapports commerciaux entre la France et l'Italie. Cette première crise démographique cessa en 1921, principalement à cause des restrictions imposées par les États-Unis qui, avec l'introduction des « quota » réduisirent énergiquement l'entrée des étrangers ; à cela doit s'ajouter le changement de politique économique et des rapports de classes opérés par le fascisme. Les conséquences de ce changement font ainsi prévaloir, dans la dynamique de la population albanaise, la composante naturelle sur la composante migratoire, par conséquent, la population arbëreshë de Calabre augmenta sensiblement : à la fin de la seconde guerre mondiale, plus précisément en 1951, elle avait augmenté de 32% par rapport à 1921. Après 1951 commence la deuxième crise démographique, qui fera fort réduire la population albanaise et aura des conséquences notables sur sa structure par âge. Les causes de cette seconde crise, qui se vérifie en concomitance avec la conclusion du processus de transition démographique, peuvent être attribuées de nouveau à l'émigration qui, après la Seconde Guerre, intéressa toute la région. Si l'on considère la période 1951-2001, on peut observer que la population de la région toute entière, malgré l'exode, est restée plus ou moins stable et la population italienne a augmenté de 20%, au contraire la population « arbëreshë » s'est réduite d'environ 30%.

La conséquence de tout cela est qu'aujourd'hui la population arbëreshë de la Calabre - qui à la fin de 2006 comptait 43 551 personnes concentrées principalement dans les communes appartenantes à la province de Cosenza - est marquée par un fort malaise démographique: réduction de la population pour effet de valeurs négatives soit du solde naturel que migratoire. Par conséquent, afin d'arrêter un tel déclin, des mesures socio-économiques sont nécessaires et pressantes.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNI P., 2005, (Édité par) : *Etnie. Popoli e civiltà tra cultura e tradizioni*, Ministero per i Beni Culturali/Comitato Minoranze Etnico Linguistiche in Italia, Roma.
- CARITAS, 2007, *Dossier Immigrazione 2007*, Idos, Roma.
- CHIASSINO, G., PAPA, O., (1988): Le minoranze etniche, *Secondo rapporto sulla situazione demografica italiana*, CNR-IRP, Roma.
- CORTESE, A., (1988): Le minoranze linguistiques italiennes, *Rivista Italiana di Economia Demografia e Statistica*, XLII, 1-2.
- DE BARTOLO G. (1988) : *La démographie des minorités albanaises de Calabre. Premiers résultats*, Genus, n° 1-4.
- DE VRIES, J., (1987) : Demolinguistics : Problems and Prospects, Communication présentée à la Conférence Européenne de Démographie, Jyväskylä, Finlande, 11-16 juin.

- DELLA PERGOLA, S., (1983) : *La trasformazione demografica della diaspora ebraica*, Loescher, Torino.
- FAVERO L., TASSELLO G. (1978) : *Cent'anni di emigrazione italiana (1876-1976)*, in G. Rosoli (édité par), *Un secolo di emigrazione italiana 1876-1976*, CSER, Roma.
- FEDERICI, N., (1955) : *Caratteristiche demografiche differenziali di un gruppo di Albanesi di Kavaja e di alcune colonie allogene albanesi in Calabria*, Tip. Failli, Roma.
- FESTY P. (1983) : *De la définition à la collecte des informations*, in : *Démographie et destin des sous-populations*, Colloque de Liège, 21-23 septembre 1981, AIDELF, Paris.
- GAMBARARA D. (1980) : *Parlare albanese nell'Italia unita*, Zjarri, XII, 27.
- ISTAT 2007^o: *Struttura per età e sesso della popolazione al 1° gennaio 2007*, <http://demo.istat.it>
- ISTAT 2007b : *Bilancio demografico della popolazione residente*, <http://demo.istat.it>
- ISTAT : divers années, Données sur le Recensement de la population
- IZZO L. (1965) : *La popolazione calabrese nel secolo XIX*, *Demografia e Economia*, ESI, Napoli.
- LAVIOLA G. (1986) : *Presenza degli albanesi in Calabria e nella zona de Pollino*, Katundi Yne, 56.
- MINISTÈRE ITALIEN DE L'INTÉRIEUR, 1995 : Ufficio centrale per i problemi delle zone di confine e delle minoranze etniche, *Aspetti Culturali delle Minoranze di Antico Insediamento in Italia. Primo Rapporto 1995: Occitani, Walser, Albanesi, Catalani, Greci*, Ministero dell'Interno, Roma.
- MUSHAM, H.,V., (1983) : *Réflexions sur l'analyse démographique des transferts d'une sous-population à une autre*, *Démographie et destin des sous-populations*, Colloque de Liège (21-23 septembre 1981), AIDELF, Paris.
- NOBILE A. (1982) : *Un'area di spopolamento in Calabria*, in E. Sonnino (édité par), *Ricerche sullo spopolamento in Italia : 1871-1971*, CISP-Istituto di Demografia-Università di Roma.
- NOBILE, A., (1977) : *Gli anni del « Grande esodo » : emigrazione e spopolamento in Calabria (1881-1911)*, in Deputazione di Storia patria per la Calabria, *Atti del I Convegno di Studi, 1975*, Editori Meridionali Riuniti, Reggio Calabria.
- PAHOR, S., (1980) : *Le minoranze linguistiche della Repubblica Italiana*, in *Le dodici Italie*, fascicolo monografico di « Città e Regioni », VI, 3.
- PAILHÉ J. (1997) : *La carte ethno-linguistique, un objet introuvable*, Mappemonde, 1.
- PIROMALLI A. (1981) : *Inchiesta attuale sulle minoranze etniche e linguistiche della Calabria*, Edizioni Brenner, Cosenza.
- ROSINA A. (2007) : *Introduzione*, in Amiotti G., Rosina A., (Édité par) *Identità e integrazione. Passato e presente delle minoranze nell'Europa mediterranea*, Franco Angeli, Milano.
- ROTHER K. (1968) : *Die Albaner in Suditalien*, Mitteilungen der Osterreichischen Geographischen Gesellschaft, Bd, 110.
- SERENI E. (1968) : *Il capitalismo nelle campagne. (1860-1900)*, Einaudi, Torino.
- SORI E. (1979) : *L'emigrazione italiana dall'Unità alla seconda guerra mondiale*, II Mulino, Bologna.
- TAGARELLI A. (2005) : (Édité par) Edizioni Consiglio Nazionale delle Ricerche, Provincia di Torino, *Studio antropologico della comunità arbëreshë della provincia di Torino*, Edizioni Librare.

APPENDICE

TABLEAU 12 : POPULATION RÉSIDENTE DANS LES COMMUNES CALABRAISES D'ORIGINE ARBÈRESHÈ EN 2007. VALEURS ABSOLUES (V.A.) ET RÉPARTITION % (V.%) PAR PROVINCE

	Province de Cosenza		Province de Catanzaro		Province de Crotona			
	V.a.	V.%	Communes	V.a.	V.%	Communes	V.a.	V.%
Acquafornosa	1 234	3,4	Andali	866	25,5	Pallagonio	793	24,3
Castoregio	417	1,1	Caraffa di catanzaro	2 044	60,2	Carfizzi	1 466	44,9
Cerzeto	1 377	3,7	Marcedusa	488	14,4	S. Nicola dell'Alto	1 005	30,8
Civita	1 048	2,8	Total province CZ	3 398	100,0	Total province KR	3 264	100,0
Falconara albanese	1 406	3,8						
Firno	2 365	6,4						
Frascineto	2 380	6,5						
Lungro	2 950	8,0						
Platani	888	2,4						
San Basile	1 161	3,2						
San Benedetto Ullano	1 666	4,5						
San Cosmo Albanese	645	1,8						
San Demetrio Corone	3 748	10,2						
San Giorgio Albanese	1 650	4,5						
San Marino di Fiuma	1 247	3,4						
Santa Caterina Albanese	1 328	3,6						
Santa Sofia d'Epiro	3 001	8,1						
Spezzano Albanese	7 142	19,4						
Vaccarizzo albanese	1 236	3,4						
Total province CS	36 889	100,0						

Source : Notre élaboration sur données Istat 2007a

TABLEAU 13 : TAUX BRUTS DE NATALITÉ, MORTALITÉ, D'IMMIGRATION ET D'ÉMIGRATION ET TAUX D'ACCROISSEMENT NATURELS ET MIGRATOIRES DE LA POPULATION ARBËRESHË EN CALABRE EN 2006. VALEURS COMMUNALES POUR 1000 HABITANTS

	TBN	TBM	Solde naturel	TBI	TBE	Solde migratoire	Solde total
Acquaformosa	6,5	15,3	-8,9	12,9	14,5	-1,6	-10,5
Castroregio	0,0	21,2	-21,2	16,5	32,9	-16,5	-37,7
Cerzeto	2,9	15,2	-12,3	28,3	18,9	9,4	-2,9
Civita	3,8	17,0	-13,2	5,7	17,0	-11,3	-24,5
Falconara Albanese	6,5	10,0	-3,6	31,5	12,2	19,4	15,8
Firmo	7,1	10,5	-3,4	16,7	34,7	-18,0	-21,3
Frascineto	9,2	10,0	-0,8	14,7	21,8	-7,1	-8,0
Lungro	5,1	10,1	-5,1	11,2	11,5	-0,3	-5,4
Plataci	6,7	11,2	-4,5	6,7	16,8	-10,1	-14,5
San Basile	5,9	12,7	-6,8	9,3	42,2	-32,9	-39,7
San Benedetto Ullano	9,1	12,1	-3,0	22,9	10,3	12,7	9,7
San Cosmo Albanese	1,5	13,8	-12,3	19,9	29,1	-9,2	-21,5
San Demetrio Corone	6,4	14,3	-7,9	12,2	21,4	-9,3	-17,2
San Giorgio Albanese	1,8	11,4	-9,6	16,9	21,1	-4,2	-13,8
San Martino di Finita	7,2	12,0	-4,8	13,6	19,9	-6,4	-11,2
Santa Caterina Albanese	7,5	13,5	-6,0	27,1	24,8	2,3	-3,8
Santa Sofia d'Epiro	6,3	14,6	-8,3	16,6	12,0	4,7	-3,7
Spezzano Albanese	8,8	11,6	-2,8	14,9	17,7	-2,8	-5,6
Vaccarizzo albanese	7,2	13,6	-6,4	12,0	28,8	-16,8	-23,2
Total province CS	6,6	12,5	-5,9	15,8	19,9	-4,0	-9,9
Andali	1,1	9,1	-8,0	12,5	29,7	-17,1	-25,1
Caraffa di catanzaro	5,9	4,9	1,0	17,1	19,6	-2,4	-1,5
Marcedusa	8,1	14,2	-6,1	22,4	32,5	-10,2	-16,3
Total province CZ	5,0	7,3	-2,3	16,7	24,0	-7,3	-9,7
Pallagorio	3,8	12,7	-8,9	50,8	27,9	22,9	14,0
Carfizzi	8,1	9,5	-1,4	10,8	25,0	-14,2	-15,6
San Nicola dell'Alto	3,0	12,8	-9,9	14,8	22,7	-7,9	-17,8
Total province KR	5,5	11,3	-5,8	21,7	25,0	-3,4	-9,2
Total arbëreshë	6,4	12,0	-5,6	16,3	20,6	-4,2	-9,9

Source : Notre élaboration sur données Istat, 2007b